



ORGUEIL

Flash Info



Juin 2018

Mot de Madame le Maire

Chers Orgueilloises, Chers Orgueillois

En ce début d'été, le beau temps revenu, vous avez certainement pour la plupart d'entre vous, la tête tournée vers les vacances, un temps de repos bien mérité. Vos élus prendront aussi un peu de repos mais les projets en cours et les diverses actions pour la commune ne s'arrêtent pas : il faut organiser la prochaine rentrée scolaire, suivre les chantiers en cours, préparer les chantiers à venir... bref la gestion de la commune ne supporte pas de «vacance».

A travers les Flashes Info nous vous informons régulièrement de notre travail, de nos réalisations, de nos projets. Ces flashes ne sont cependant qu'une partie des outils de la communication et de la transparence de l'action communale que nous avons mis en place depuis 2016; vous êtes en effet nombreux à consulter les informations sur le site internet ou la page Facebook de la commune, et à les partager.

Un zoom donc sur les événements et travaux marquants de ce premier semestre 2018:

- ◆ Notre projet de **centre bourg** qui commence à prendre forme, grâce à l'implication des citoyens, des associations et des élèves de l'école qui, tous ensemble, nous aident à dessiner et concevoir un centre convivial et proche des citoyens. Encore merci pour votre aide si précieuse.
- ◆ La signature de la convention de la **Classe à Horaires Aménagés Théâtre**, une première départementale !
- ◆ Le schéma des **eaux pluviales** réalisé sur la totalité de la commune est en cours : le diagnostic est fini, les préconisations et actions à mener en cours de validation, l'enquête publique pourra être lancée au dernier trimestre 2018.
- ◆ L'étude de l'**aménagement du garage** situé à l'arrière de la mairie pour le transformer en salle de réunion qui pourra accueillir en toute confidentialité les personnes à mobilité réduite.
- ◆ Le démarrage de l'étude de la **sécurisation** du cheminement des piétons entre le lotissement « Les Chalets» et le centre du village.

Mais le point le plus important reste la **réalisation et le vote du budget** de la commune pour l'année 2018 ; un budget serré, équilibré et qui laisse de la marge pour penser à l'avenir.

La fonction de Maire est en constante évolution au regard de ses responsabilités. Il doit porter avec ses conseillers les valeurs d'honnêteté, de rigueur et de solidarité que chaque administré est en droit d'attendre. C'est une fonction contraignante, difficile mais tellement passionnante et c'est avec cette passion et ces valeurs que je m'efforce de l'exercer.

Comme le disait fort justement Georges Clemenceau : « il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire. »

A ceux qui partent en vacances, aux écoliers du village, aux collégiens, lycéens et étudiants, je souhaite de bonnes vacances. A ceux qui ne peuvent prendre du repos, je souhaite que la vie soit cependant calme et sereine dans notre beau village !

Catherine VILLAIN

Agenda

22 juillet : Vide grenier
6h30-18h00 : salle des fêtes

23 août : Cinéma en plein air
21h30 : pelouse salle des fêtes

15/16 septembre : fête locale

06 octobre : Soirée caritative Grégory
le Marchal
19h00 : repas
21h00 : concert

Enfance Jeunesse

Scolaire

Pour l'instant 181 enfants sont prévus pour la rentrée prochaine. Pour l'ouverture d'une classe supplémentaire le seuil est à 190 enfants. Ce seuil risque d'être dépassé avec l'arrivée du lotissement «Les Chalets», la fin des constructions au lotissement «La Patole» et les autres permis de construire accordés.

Dans le cadre de la participation de l'école à l'étude de l'aménagement du centre bourg, Mme Gaspard, architecte au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), est intervenue dans les classes afin d'aider les enfants dans la création des maquettes « Orgueil demain », celles-ci ont été appréciées par la population présente à la réunion publique du 17 mai.

La classe CHAT:

L'ouverture de la Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT) sera effective à l'école d'Orgueil à la rentrée scolaire de septembre 2018. A l'initiative de l'Inspection Académique de Tarn et Garonne, elle associera l'école d'Orgueil, le collège Jean-Jacques Rousseau et le conservatoire de Toulouse. Cette classe s'inscrit dans le Projet d'Education Artistique et Culturelle (programme 2016) et offre la possibilité aux élèves de recevoir une formation dans le domaine du théâtre.

La classe d'Orgueil sera la 1ère classe aménagée Théâtre en Tarn et Garonne.

Une expérimentation a démarré en 2017 sur la classe de CM2 avec Mr Sanjou Eric, artiste de théâtre, metteur en scène, scénographe et comédien de la compagnie Arène Théâtre.

Pour clôturer cette année d'expérimentation, les élèves se sont produits le 9 juin à la salle des Augustins. La convention de partenariat entre la Mairie d'Orgueil, Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale le directeur du Conservatoire de Toulouse et le principal du collège Jean-Jacques Rousseau a été signée à cette occasion



Le financement de 3000 euros annuel nécessaire pour la mise en place de cette classe a été acté par délibération du conseil municipal. La Communauté des Communes Grand Sud Tarn et Garonne s'engage de son côté à mettre à disposition la salle de spectacle la Négrette.

Mutation:

Les élus remercient Me Clothilde LOUBERE, Professeur des écoles à Orgueil depuis 10 ans, qui est mutée en Gironde à la rentrée prochaine ; ils souhaitent la bienvenue à Me Virginie MARCOUX qui la remplace.



La municipalité a voté une prise en charge de 20% du prix du transport scolaire pour les élèves collégiens et lycéens pensionnaires et demi-pensionnaires.

La municipalité continue la prise en charge de 60€ pour le transports des enfants vers l'école primaire d'Orgueil, 30 €uros restant à la charge des familles.

Périscolaire

Le personnel

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que la **commune d'ORGUEIL** dans le cadre de sa politique Enfance-Jeunesse **recherche activement 2 volontaires en service civique** pour une durée de 10 mois (de septembre 2018 à juin 2019) afin de soutenir les actions éducatives périscolaires dans le cadre du PEDT. Le service civique s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans, aucun diplôme, aucune expérience n'est demandé, seule la motivation sera évaluée et une indemnité de 573.65 Euros / mois sera versée aux volontaires.



Si vous connaissez un jeune dans votre association, de votre entourage, qui souhaite vivre de nouvelles expériences et s'engager au service de l'intérêt général, vous pouvez prendre contact : mairie@orgueil.fr

Partenariat avec les associations

Nous remercions les associations partenaires qui nous ont accompagnés par la mise en place d'activités physiques, sportives, ou culturelles sur le temps péri et extrascolaire dans le cadre du PEDT.

Outre l'apprentissage à la citoyenneté, la mixité, la découverte ludique de nouvelles activités, l'enjeu pour votre association est de séduire de nouveaux publics. Nous vous invitons à faire connaître vos éventuelles interventions pour la rentrée 2018 – 2019 qu'elles soient hebdomadaires, mensuelles, ou trimestrielles.

Ça bouge dans le périscolaire

L'année a été jalonnée d'activités :

- ◆ Mise en place d'animations le matin, midi et soir pour les maternelles et les élémentaires (danse, activités manuelles, jeux sportifs et collectifs, maquillage, grands jeux, ...).
- ◆ Clubs d'activités en fin d'année avec 2 ateliers pour les élémentaires (modelage et Choco conférence).
- ◆ Concours Papiers en fête (2nde place pour les maternelles et 6^{ème} pour les élémentaires).
- ◆ Participation au Troc Plantes avec atelier créatif et maquillage + troc de plants pour plantations dans les bacs devant l'école
- ◆ Lire et Délires, journal Le Météore
- ◆ Carnaval de l'école avec création de Mr Carnaval par l'équipe périscolaire
- ◆ Les mercredis Yaka Jouer : mercredis à thématiques avec grands jeux 1 fois par mois et sortie le 23/05 au salon du livre jeunesse de Montauban (ateliers avec 7 enfants d'ORGUEIL et remise des prix pour la création du journal).
- ◆ Fête de Yaka Jouer le 1^{er} juin à Orgueil a réuni l'ensemble des communes adhérentes pour une soirée spectacle, expositions, animations.

Aménagement centre bourg

"Orgueil de demain" : Un point de vue d'experts mais aussi d'enfants:

Depuis octobre 2017, nous avons tenu, avec Tarn et Garonne Habitat, quatre rencontres débats sur les différents sujets intéressants les usages et les besoins de l'ensemble des Orgueillois:

- ◆ « Circulation et Sécurisation des voies publiques »
- ◆ « Équipements, Services et Commerces »
- ◆ « Environnement et Gestion des déchets »
- ◆ « Habiter à Orgueil »



Orgueil de demain, selon les CP/CE1 de Mme MOUSSU

Lors de la **réunion publique du 14 mars 2018**, un premier état des lieux, **fortement nourri par la richesse de vos observations et réflexions**, a été présenté. Cette rencontre nous a permis de prendre la mesure et de **partager les enjeux urbains et économiques** de notre commune.

Le 17 mai dernier une nouvelle réunion publique s'est tenue avec pour objectifs de vous présenter les **premières esquisses d'aménagement** du centre bourg d'Orgueil mais aussi la **forte implication des enfants** dans ce projet . Cette rencontre s'est donc déclinée en 2 temps :

La première partie de la réunion a été consacrée à la présentation par Mme Laurence Brulé, directrice de l'école, et Mme Gaspard, architecte au CAUE82, de l'**important travail des enfants de l'école sur le thème "mon village de demain"**. En effet, depuis le début de l'année scolaire, les enseignants de l'école ont organisé le **projet pédagogique en articulation avec les études d'aménagement du centre bourg**.

Ensuite, l'équipe municipale et le bureau d'étude en charge du projet d'aménagement ont présenté les premières esquisses d'aménagement.



Toute l'équipe municipale vous remercie vivement pour votre forte implication dans ce beau et formidable projet d'avenir!

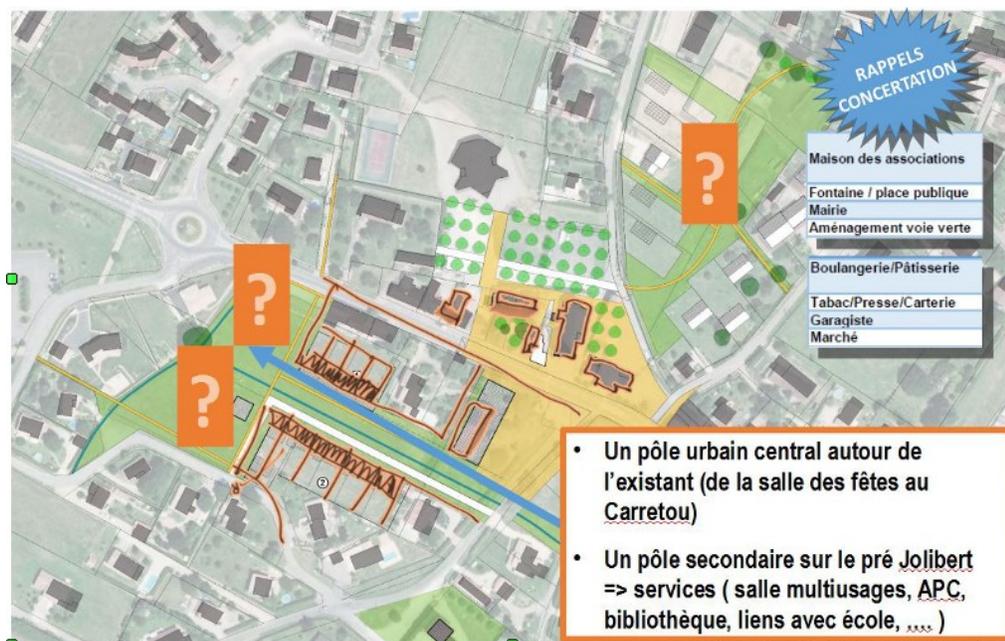


Schéma des eaux pluviales

Les épisodes orageux de 2017 et 2018 et les relevés topographiques ont permis de conforter le diagnostic effectué par l'entreprise Artélia en charge de l'étude du schéma des eaux pluviales sur la commune.

Les différents lieux sensibles, les causes des débordements et donc les actions à mener pour améliorer l'écoulement et la gestion des eaux ont été identifiés.

Il reste à :

- ◆ Chiffrer le coût des aménagements à faire
- ◆ Planifier (sur plusieurs années) les travaux nécessaires
- ◆ Identifier les domaines d'intervention de la commune ou de la communauté des communes
- ◆ Réglementer la gestion de l'eau pluviale sur l'ensemble de la commune
- ◆ Gérer la concordance avec le PLUi en cours
- ◆ Prévoir l'enquête publique pour le dernier trimestre 2018

Les travaux de voirie

Les travaux de voirie programmés par la Communauté des Communes CCGSTG sont les suivants:

- ◆ **Chemin de Brascou** : réfection d'une partie (ligne droite de la RD930 jusqu'au premier virage)
- ◆ **Route de la Rivière** : renforcement du bas-côté droit, au début de la descente direction Villebrumier par un busage.

Sécurité routière



La pose d'un radar pédagogique route de Lavaur à l'entrée de l'agglomération, sens Nohic/ Orgueil est actuellement à l'étude.

Ce radar permettra de sensibiliser les conducteurs au respect de la limitation de vitesse en agglomération, de sécuriser le carrefour RD 930/rte de la Thomaze/ rte de la Rivière et d'obtenir des statistiques précises sur le nombre de véhicules, la vitesse etc...

Chemin piétonnier

Un cheminement doux entre la place de la mairie et le lotissement en cours de construction « Les Chalets » est en cours d'étude. Il permettra aux habitants de ce secteur de rejoindre en toute sécurité le centre bourg et les arrêts de bus.

L'enfouissement de la ligne Télécom qui doit alimenter le lotissement sera réalisé rapidement.



Le faucardage



Le faucardage des fossés le long des voies communales est de la compétence de la communauté des communes, pour plus de 95%. Le calendrier inter-communal fixé en début d'année est le suivant :

- ◆ Premier passage entre **le 25 avril et le 15 mai** : Fauchage des accotements et du 1er versant + Fauchage de sécurité (dégagement des virages et des intersections) + Fauchage complet sur les parties en agglomération
- ◆ Deuxième passage entre **le 1er juin et le 30 juin** : Fauchage complet (accotements et versants)
- ◆ Troisième passage **entre le 20 juillet et le 10 août** : Fauchage des accotements
- ◆ Quatrième passage entre **le 15 octobre et le 25 novembre** : fauchage complet (accotements et versants)

Les fossés le long des voies restant à la charge de la commune seront entretenus sur le même rythme.

Association La Ruche d'Orgueil



L'association La Ruche d'Orgueil organise un repas concert caritatif à Orgueil le **samedi 6 octobre 2018**. **L'intégralité** des bénéfices sera reversée à l'Association Grégory Lemarchal, qui lutte contre la mucoviscidose.

Le groupe "A 3 Francs", chansons et variétés françaises, nous fait l'honneur de venir animer la soirée avec en première partie Séverine STEPHANI.

Un stand de bénévoles de l'association **Grégory Lemarchal** sera présent tout au long de la soirée pour informer sur la mucoviscidose.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la page Facebook de La Ruche d'Orgueil, photos, vidéos et plein d'infos à venir.

Nous vous attendons nombreux.

Dimanche 13 mai après-midi, l'association la Ruche a organisé son troc aux plantes.

Les habitués sont désormais nombreux à préparer leurs boutures, pots et semis pour échanger entre amateurs et enrichir leur jardins.

Au vu de la météo peu clémente, nous avons pu nous installer sous le porche à l'entrée de l'école, mais heureusement la pluie ne s'est manifestée qu'en fin de journée !

L'école et les enfants d'Orgueil ont été particulièrement associés à notre manifestation cette année car ils avaient préparé des semis pendant le temps périscolaire avec les animateurs de Yaka jouer. Quatre animatrices sont également venues participer au troc en proposant aux enfants des maquillages et du coloriage. Les semis préparés par les enfants ont été échangés et les plantes recueillies ont ensuite été plantées dans les grands bacs colorés à l'entrée de l'école.

De l'autre côté de l'allée, une culture en lasagne a été installée pendant le Troc par une technicienne du pôle "Zero déchets" de la Communauté des Communes. Des fleurs et des légumes y ont été installés et sont entretenus par les enfants pendant la garderie.

Enfin, parmi les animations proposées, le traditionnel Quizz portait cette année sur la famille des grenouilles et des batraciens.

Rendez-vous est déjà pris pour le prochain troc aux plantes au printemps 2019. Pour connaître nos activités et nos projets, n'hésitez pas à nous contacter : laruche.orgueil@gmail.com



Comité des Fêtes



Bonne nouvelle ! Le nouveau Comité des fêtes débarque avec à son bord une équipe dynamique et volontaire. Notre objectif : Animer, dynamiser notre village au travers d'événements festifs mais aussi caritatifs.

Notre équipe est représentée par :

- ◆ Elodie MARIOU, Présidente
- ◆ Mélissa BLONDEL, Trésorière
- ◆ Samantha SERRATTO, secrétaire.

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez plus, contactez Elodie au 06.35.33.05.95 ou Mélissa au 06.10.44.48.88.

Nous vous attendons d'ores et déjà nombreux à notre premier VIDE GRENIER qui se tiendra le **22 juillet** prochain.

Sans oublier notre tombola pour laquelle nous passerons très prochainement chez vous et la fête annuelle qui se déroulera le week end du **15/16 septembre**.

Amicale Orgueilloise des Joyeux Retraités

L'équipe des Joyeux retraités ne baisse pas le rythme. Sous l'impulsion de son président, JP Barrés, de nombreuses activités sont programmées tout au long de l'année :

- ◆ La rando le lundi départ 13h30 est fréquentée par une vingtaine de personnes
- ◆ La marche du samedi matin de 09h à 10h est partagée par une dizaine de personnes.
- ◆ Les concours de belotte se déroulent le dernier mercredi du mois à 14h; en juillet-août tous les mardis ; une cinquantaine d'équipes joue le jeu.
Pour la belotte en Fédérale qualifications : 6 équipes ont participé deux équipes ont été qualifiées en finale 82.
Une équipe deuxième et une équipe huitième qualifiées pour la région à Solomiac dans le Gers.
- ◆ Les petits lotos sont organisés tous les jeudis et accueillent une centaine de participants. Deux grands lotos se déroulent en mai et juillet.
- ◆ Il y a également trois repas l'un au printemps l'autre pour la fête des pères et le dernier pour clôturer l'année en cours.
- ◆ En pétanque fédérale 6 triplettes ont participé et ont eu de bons résultats ; pour la pétanque inter villages 12 concours sont prévus en été avec la complicité des 6 villages alentours.
- ◆ Un voyage au pays Basque est programmé en octobre.



Salon du Bien-être



Cette première édition est un réel succès. Il y a eu des orgueillois mais aussi des habitants des départements voisins venus déambuler entre les stands. Ils ont pris le temps d'échanger, de discuter, certains ont même testé sur place des « soins découvertes » pour se familiariser à des pratiques bien-être alternatives. D'autres ont profité des conférences, le tout, dans une agréable ambiance. A l'heure du bilan ce premier salon est une belle réussite.

Théâtre à Orgueil

Les 10 et 11 février la joyeuse troupe des « Schpountz » nous a présenté la pièce « Feu la mère de Madame » de Feydeau. Un bon moment de plaisir que ces deux jours-là !

FCPE

La FCPE pour la seconde année consécutive a organisé une conférence le 12 avril autour du thème « accros aux écrans : dangers et bonne pratique ». Beaucoup de parents y ont participé et les échanges ont été fructueux.

Western Line Dance 82

L'Association Western Line Dance 82 a organisé sa première soirée country de l'année le 14 avril dernier à la salle des fêtes. Près d'une centaine de personnes sont venues du département et d'ailleurs pour danser sur des airs de country dans notre petit village. De beaux moments de partage et de convivialité. Western Line Dance 82 organisera sa prochaine soirée country le samedi 1er décembre 2018 à la salle des fêtes d'Orgueil. D'autre part, l'association propose des cours de danse country avec un professeur qualifié tous les mercredis :

- ◆ 20h : débutant
 - ◆ 21h : Novice
 - ◆ 22h : intermédiaire confirmé
- Nous vous attendons nombreux.



Rappel : bruits de voisinage

L'arrêté préfectoral n°04-1076 fixe les interdictions et les tolérances en matière de bruit sur **les lieux accessibles au public**, les lieux **d'activités professionnelles** et sur **les propriétés privées**. Il précise que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ◆ les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- ◆ les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts est interdit en toute période et en tout point du territoire (article 84 du règlement sanitaire départemental).

Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air.

Le non-respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende forfaitaire de 3ème classe pouvant s'élever au maximum à **450 €uros**.

INFORMATIONS GENERALES

Accueil au secrétariat de la Mairie : en raison des congés d'été le secrétariat de la mairie sera fermé au public tous les après-midi entre le lundi 06 août et le vendredi 31 août.

Demande de RDV : lorsque vous prenez rendez-vous (secrétariat ou mairie@orgueil.fr) avec Me le Maire ou un élu veuillez préciser l'objet de votre requête afin que nous y répondions au plus juste.

Pour une authentification de signature, assurez vous de la présence d'un officier d'état civil (maire ou adjoint) avant de vous déplacer.

PLAN CANICULE

Comme chaque année, du mois de juin à la fin du mois d'août, le plan canicule est mis en place pour venir en aide aux personnes âgées de plus de 65 ans qui le désirent. Pour plus de renseignements appeler la mairie au 05 63 30 51 50 ou télécharger l'imprimé sur le site www.orgueil.fr

Retrouvez toute l'actualité sur
www.orgueil.fr

Bonnes Vacances